Place de la Reine 51-52
1030 Bruxelles
T 02 209 48 11
F 02 219 01 54
www.mutplus.be
info@mutplus.be

CONSULTATION CHEZ UN(E) DIÉTÉTICIEN(NE)

L'attestation de traitement doit être présentée à la mutualité à l'issue de l'intégralité du traitement (si celui-ci comporte moins de 6 séances) ou à l'issuede la 6ème séance.

Vos coordonnées

COLLEZ ICI VOTRE VIGNETTE

E-mail : ……. N° de téléphone : ……

À compléter par le (la) diététicienne

La personne mentionnée ci-dessus s'est présentée à la consultation aux datessuivantes pour des conseils en matière de régime.

Date des séances	Honoraires	Signature du (de la) diététicien(ne)	Cachet du (de la) diététicienne